

Avec le livre II, le livre IV des élégies de Properce est l'un des textes latins les plus difficiles, tant pour ce qui concerne la transmission du texte, le langage, le style, la structure et la composition de l'ouvrage, que pour l'interprétation de chaque élégie. Se pose également la question du ralliement ou non du poète à Auguste. Outre les travaux récents, comme ceux de Micaela Janan, Jeri DeBrohun, et Tara Welch, il existe de nombreux commentaires, comme ceux de Rothstein, Butler/Barber, Camps, Richardson, Heyworth, Hutchinson. Mais ils sont soit dépassés, soit incomplets, soit trop elliptiques ou trop techniques pour répondre à toutes les attentes. Un commentaire actualisé, exhaustif, guidant le lecteur et l'informant de l'état actuel de la recherche, et œuvre comme celui-ci de trois spécialistes chevronnés, est donc le bienvenu. Ce commentaire volumineux vient compléter ceux des trois précédents livres et remplacer celui du livre IV publié en 1965 par F. Le titre, *Elegie Libro IV*, devrait être plutôt : *Libro V*, puisque dans son commentaire de 2005 (p. 21), F. fait part de sa conviction que le livre II résulte

« della confluenza di due libri distinti e separati ». On retrouve les points forts des volumes précédents de F. : le traitement assez exhaustif des *topoi*, de la langue et du style, l'accent mis sur l'arrière-plan littéraire grec, hellénistique et latin à la fois (à l'exception de l'influence du mime qui n'est pas suffisamment prise en compte, notamment à propos de IV, 7 et IV, 8), un commentaire très détaillé, qui révèle une bonne connaissance des travaux les plus récents, même s'il n'en tient compte que partiellement, en raison de l'orientation conservatrice des auteurs. — Après une ample bibliographie (p. 7-64) et une introduction générale qui éclaire les intentions de l'auteur et fait le point sur l'originalité et la continuité du livre IV par rapport aux trois précédents (p. 65-134), les commentateurs offrent pour chaque élégie une étude minutieuse (p. 135-1410), précédée du texte, d'une bibliographie sélective et d'une introduction qui reprend en grande partie les analyses contenues dans l'introduction générale, en faisant le point sur les principaux motifs mobilisés par la pièce et les problèmes essentiels qu'elle soulève. F. étudie les élégies 1, 4, 6, 8, 9, 11 ; C., 2 et 10 ; D., 3, 5, 7. Ce corpus imposant est couronné par cinq index de plus de cent pages (p. 1413-1527), tous précieux et utiles. Il est dommage que le texte si corrompu des élégies ne soit pas accompagné d'un appareil critique ni d'une traduction qui permettraient de mieux comprendre l'interprétation donnée et de voir l'évolution par rapport à l'édition Teubner donnée par F. lui-même, plus enclin dorénavant à corriger le texte et à supprimer les vers considérés comme interpolés, non sans faire preuve d'un certain suivisme à l'égard de l'hypercritique. Toutefois, l'excès de prudence des éditeurs les conduit trop souvent à recourir aux *crucis*. On attendrait aussi d'un tel ouvrage une évaluation des manuscrits et une prise de position claire sur l'hypothèse d'un *stemma* à trois branches. — L'étude particulièrement détaillée des élégies suit l'ordre des vers et mêle établissement du texte, remarques grammaticales et stylistiques, précisions mythologiques et culturelles. Mais le choix de traiter le texte par groupes de vers, qui vise à éviter que l'objet d'étude ne se fragmente et se dilue au fil de remarques dépourvues d'orientation, rend parfois malaisée la consultation du commentaire et ne permet pas aux auteurs de diversifier les approches et les points de vue. Le commentaire se présente comme une démonstration, une sorte d'essai. Les questions philologiques sont traitées en contexte et prennent beaucoup de place. Les commentateurs semblent désireux de répondre aux attentes d'un Butrica, dans son compte rendu du commentaire donné par F. du livre II (*Bryn Mawr Classical Review* 2006.03.25) : « an entirely self-sufficient commentary that contains whatever information the user needs to reach an informed judgment ». Il est cependant dommage que les analyses philologiques soient parfois menées au détriment de l'étude littéraire du texte, comme pour le début de l'élégie IV, 4, même si les auteurs relèvent avec beaucoup de virtuosité les nombreux *topoi* et procédés littéraires à l'œuvre, et rapportent toujours l'histoire du genre élégiaque à ses sources gréco-latines. — La taille de ce commentaire permet d'aborder de façon précise à peu près tous les aspects du texte. Mais certaines approches qui font aujourd'hui l'objet de nombreuses études, comme celles touchant à la réflexivité, à la transgénéricité ou à l'intertextualité, sont traitées de façon très superficielle, voire ignorées ou même rejetées avec mépris. Tout ce qui remet en question le parti-pris conservateur et parfois naïf des auteurs est soigneusement évité. Ainsi, de nombreux commentateurs, comme O'Rourke et Lowrie, mentionnés pourtant dans la bibliographie, ne sont jamais cités dans le corps du commentaire. Il n'y a pas véritablement d'étude globale des textes et du livre. Les élégies sont pratiquement traitées comme de simples variations littéraires ou comme des témoignages authentiques et sincères. Ainsi, p. 996 (IV, 7, 86), D. écrit que « Cynthia a démontré de façon convaincante sa constante fidélité », affirmation qui fait sourire, ne serait-ce qu'au regard de IV, 8. — De même, les auteurs ne s'engagent pas beaucoup sur les points brûlants et privilégient, sur

le plan de l'interprétation, une lecture conservatrice et orthodoxe du texte. L'augustéisme de Properce ne fait pas de doute pour eux, voir p. 118-129. F. ne se contente pas d'être prudent concernant l'attitude du poète envers le régime ; il affirme, sans l'ombre d'un doute, p. 1115, que « sin dalla prima elegia del libro Properzio aderisce entusiasticamente al programma augusteo di restauro dei templi e dei luoghi di culto ormai in rovina per il peso degli anni » ; ou encore, p. 191 : « Properzio mostra di aderire pienamente alla politica augustea di restaurazione degli antichi culti e delle antiche feste ». F. trouve même surprenante, p. 809, l'obstination d'une partie de la critique à refuser d'admettre que Properce se soit associé aux éloges du Princeps. La question de l'évolution de Properce est réglée de la même manière, sans l'ombre d'une hésitation, p. 123 : « Parlare, a proposito del IV libro, di 'svolta' nell'atteggiamento di Properzio è a dir poco esagerato, perché la sua adesione all'ideologia augustea è già avvenuta da tempo ». — Ce postulat, posé comme une vérité absolue, exclut d'office toute arrière-pensée polémique chez Properce. Ainsi, la moindre tentative de déceler une éventuelle irrévérence à l'égard d'Auguste et du Régime est catégoriquement condamnée : p. 74-75 : « non c'è alcun dubbio sul fatto che la poesia di Properzio conceda ampio spazio all'ironia, ma ciò non significa che si debba scorgere ovunque, persino nei carmi più seri e programmaticamente impegnati, un atteggiamento scanzonato e irriverente da parte del poeta. Criticabile, in particolare, mi sembra la facilità con cui lo si vorrebbe assolvere dall'accusa di aver aderito ai principi dell'ideologia augustea, scorgendo persino nelle manifestazioni più evidenti di adesione alla politica del principe un'ironica ambiguità ». P. 174, F. ne voit pas, dans l'élégie IV, 1, une condamnation du luxe, mais « un'esaltazione dello splendore della Roma augustea » ; p. 184, le fait que Properce oppose la *curia Iulia* à la *curia Hostilia* rendrait impossible son allusion au *topos* de la décadence des mœurs romaines par rapport à la vertu antique des *maiores*. — Certes, les commentateurs constatent bien la présence de dissonances, de contradictions ou à tout le moins d'éléments qui pourraient les conduire à nuancer leur postulat initial, mais ces détails ne font que renforcer leur conviction. P. 215 (IV, 1, 32), F. reconnaît que la version du triomphe de Romulus est une création « di ambiente augusteo, destinata a legittimare il trionfo di Augusto », mais sans en tirer les conséquences. P. 1111-1118 (IV, 9), F. montre à juste titre les implications politiques qu'entraîne le motif d'Hercule en raison des liens entre Hercule et Antoine, puis Hercule et Auguste. La double nature d'Hercule permettrait à Auguste de réintégrer pleinement dans le panthéon romain une divinité associée au souvenir d'Antoine. En revanche, F. ne voit pas que cette récupération *in extremis* par Auguste, dans la conclusion de l'élégie, ne peut apparaître, à son tour, que comme une manipulation politique. De même, si Livie est présente derrière la prêtresse, comme le veut F., p. 1116, l'action d'Hercule est plus qu'un sacrilège ! Certaines affirmations tendraient à remettre en question la *doxa* officielle. Ainsi, p. 1348 (IV, 11, 55-56), Properce chercherait peut-être à réhabiliter Scribonia accusée de *peruersitas morum* par Auguste. Passage plus qu'ambigu : Auguste aurait-il donc menti ? P. 1350 (IV, 11, 57-60), en rapprochant Scribonia d'Auguste, Properce voudrait souligner leur ancien lien matrimonial ; il insinuerait ainsi que le grand moraliste que fut Auguste ne s'est pas privé de transgresser certaines des lois qu'il veut imposer aux autres, sans compter que l'évocation de Julia, dont la moralité était plus que douteuse, devrait inciter à la prudence. P. 114, F. note bien la cruauté du spectacle de la mort en IV, 10, mais n'en tire aucune conclusion sur la position de l'auteur. Ce parti-pris joue un rôle non négligeable dans les choix textuels. Ainsi, p. 285-286 (IV, 1, 69-70), la correction *sacra deosque*, à la place de *sacra diesque*, fondée sur le livre XII de l'*Enéide*, v. 192, est essentiellement justifiée par l'idée d'un ralliement de Properce aux valeurs du régime. De même, p. 161, F. explique qu'il est nécessaire de supprimer les vers 87-88 de l'élégie IV, 1, faute de

quoi les propos d'Horos ne pourraient pas être pris au sérieux. — Le dogme d'un ralliement « enthousiaste » de Properce à Auguste conduit les commentateurs à rejeter de façon catégorique et quasiment comme un sacrilège tout ce qui pourrait porter atteinte aux valeurs prônées par le Régime et à la solennité du texte. P. 169, *concubueret* (IV, 1, 4) est corrigé en *procubueret* pour éviter un sens sexuel qui détonnerait trop. Aucune allusion, dans le même ordre d'idée, à une lecture sexuelle de *hasta* en IV, 3 ; le nom de Poliakoff, qui fournit une interprétation iconoclaste (*The Weapons of Love and War : A Note on Propertius IV.3*, in *ICS* 12, 1987, p. 93-96), est du reste soigneusement évité. P. 360, à propos de IV, 1, 125-126, F. affirme « che un enfatico riconoscimento del superiore ingegno di Properzio avrebbe senso solo ammettendo che l'astrologo intenda prendersi gioco del poeta : ma ciò è escluso dal tono serio del contesto ». P. 479, C. déclare qu'il est peu probable que Properce ait voulu décrire avec des accents comiques les *dona hortorum* qui procurent au dieu Vertumne une *maxima fama* (4.2.43-44). De même, l'usage de *tumido uentre* en Ov., *Am.* 2.14.17, en référence à un événement solennel comme la grossesse d'Ilia, rendrait impossible une intention comique de Properce ; mais cf. J. Booth (*Ovid Amores II*, Aris & Phillips, Warminster, England, 1991), 164 *ad loc.* P. 532-533, le rejet de la leçon *sauia* (IV, 3, 11), au motif qu'elle ne conviendrait pas à une épouse légitime, est démenti par l'abondance de termes renvoyant à l'amour élégiaque dans ce texte, notamment au v. 12. P. 1301, F. invoque, à propos de IV, 11, 13-14, la solennité du moment pour rejeter l'idée d'Heyworth selon laquelle il y aurait une allusion au pentamètre dactylique et donc à la poésie élégiaque. P. 1336, F. juge impossible que Properce ait voulu mettre intentionnellement dans la bouche de Cornélie une critique manifeste de la censure de son mari. — La prise en compte des *realia* est plus grande que dans les commentaires précédents de F. Quelques réserves, cependant. P. 317 (IV, 1, 86), les affirmations renvoyant à Norden et à Bouché-Leclercq au sujet du signe zodiacal d'Auguste, qui aurait été conçu sous le signe du Capricorne, sont un peu légères et contestables. P. 703 (IV, 4, 87), F. considère qu'il est étrange qu'on ait assigné à une Vestale la tâche de garder la porte de la ville ; mais l'une des fonctions des Vestales est de maintenir les portes fermées, qu'il s'agisse de la *porta Stercoraria*, sur les pentes du Capitole, cf. Ov., *Fast.* 6.711-2, *Fest.* 365, 434 L, Dumézil (*La religion romaine archaïque*, Paris, 1974²), p. 324, Coarelli (*Il Foro Romano, I, Periodo arcaico*, Rome, 1983), p. 225-226, ou, plus symboliquement, des portes de leur virginité. Ce ne sont pas des couronnes de laurier, comme il est dit p. 867 (IV, 6, 54), mais deux lauriers qui ont été plantés officiellement devant la porte de la maison d'Auguste. P. 873 (IV, 6, 59), F. reprend l'interprétation de Plin., *Nat.* 2.93, qui situe en septembre, au moment des jeux en l'honneur de Vénus Génitrix, l'apparition du *sidus Iulium* lors des jeux funèbres organisés à la mémoire de César, récemment mort ; mais l'événement s'est plus vraisemblablement produit entre le 20 et le 30 juillet 44, cf. Cic., *Att.* 13.44. Gagé (*Res Gestae Divi Augusti ex Monumentis Ancynaro et Antiocheno Latinis Ancynaro et Apolloniensi Graecis*, Paris, 1935), p. 174-175, Weinstock (*Diuus Julius*, Oxford, 1971), p. 156, 369-370 (qui pense à tort à 45), Ramsey-Licht (*The Comet of 44 B.C. and Caesar's Funeral Games*, in *TAPhA* 39, 1997), p. 41 sqq. La date du remariage de Paullus fait problème : selon F., p. 1389 (IV, 11, 85-86), « a quanto pare non passeranno tre anni e Paolo sposerà in seconde nozze Marcella minore, vedova del console Messalla Appiano ». Mais, comme l'indique Cana (*Scribonia Caesaris et le Stemma des Scribonii Libones*, in *RPh* 83.2, 2009), p. 183-210, www.cairn.info/revue-de-philologie-litterature-et-histoire-anciennes-2009-2-page-183.htm, le mariage « a probablement eu lieu peu de temps après l'expiration des dix mois de veuvage imposés à cette dernière par le décès de son précédent mari, M. Valerius Messalla Appianus, soit fin 12-début 11 av. J.-C. — Appianus avait en effet succombé au début de son consulat, qu'il avait revêtu le 1^{er} janvier 12

av. J.-C. », cf. Hanslik, *RE* 8a.1.260.130.1.1-5. P. 1115-1116 (IV, 9), F. voit une allusion à la restauration du temple de la *Bona dea Subsaxana* par Livie. Mais la restauration ou la dédicace du temple aurait eu lieu en 8 de notre ère, et le sanctuaire, si on en croit le v. 28, était encore en mauvais état. – L'ouvrage fait la part belle aux questions relatives à l'établissement du texte, en réponse, sans doute, au reproche formulé par Butrica à l'encontre de F. dans son compte rendu du commentaire du Livre II de Properce. Même si les éditeurs se démarquent sur un certain nombre de passages de Heyworth et de l'hypercritique, comme en témoigne la liste des divergences mentionnées p. 135-140, ils reprennent nombre de leurs corrections et surtout s'inspirent largement de leur philosophie. C'est notamment le cas concernant la polysémie et l'ambiguïté du texte, au point qu'en IV, 11, 3-4, où F. maintient à juste titre la tournure *intrarunt... leges*, il ne peut s'empêcher d'ajouter, p. 1288 : « anche se non si sottovaluta il rischio rappresentato da una immotivata generalizzazione della capacità da parte di Propertio di fondere due pensieri in un'unica espressione ». Voilà quelques observations, entre autres, au fil des textes : p. 181 (IV, 1, 9), l'emploi du bisyllabique *olim* en contre-rejet pour exprimer une opposition ou un contraste est problématique, car un tel procédé n'est pas attesté chez Properce. P. 357-360 (IV, 1, 125-126), F. considère le distique comme une interpolation calquée sur les v. 65-66, tout en reconnaissant que le copiste avait une bonne connaissance de la poésie de Properce. Mais le distique peut être maintenu en éditant au v. 125 *scandens Asisi* avec Dominicy. La plupart des critiques émises contre ces vers s'effondrent si l'on admet qu'Horos dénonce de façon sarcastique les prétentions de Properce, tout juste capable de célébrer les misérables murs d'Assise. F. s'étonne de voir, p. 646 (IV, 4, 34), de nombreux éditeurs accepter « a cuor leggero la possibilità di un uso passivo del deponente *conspicari* », alors qu'il acceptait le texte transmis par *NFLPT* dans son édition Teubner et s'appuyait justement, pour justifier la valeur passive de *conspicer*, sur les parallèles de Priscien, Salluste et Apulée qu'à juste titre il récuse maintenant, en oubliant toutefois que *conspicor* n'est guère attesté en poésie après Plaute et Térence. P. 795 (IV, 5, 74), D., à la suite de Heyworth, rejette *clatra* de Beroalde pour *caltra* au profit de *claustra*, car le terme s'accorderait mal avec l'expression *meo pollice* qui suggère l'emploi d'une force bien plus modeste que celle qui serait nécessaire pour forcer une grille (*clatra*). Mais c'est oublier que *pollex* est souvent mis *metri causa* pour *manus*. P. 972 (IV, 7, 61), le rejet de l'orthographe *Cybelle* avec la deuxième voyelle brève au profit de la forme lydienne *Cybebe*, avec la longue, est contestable au regard des manuscrits de Properce et de Catulle 63. P. 974 (IV, 7, 63), la correction de *sine fraude maritae* en *sine fraude marita* (Heinsius) proposée par Heyworth, en partant de l'idée que seule Andromède a commis une *fraus*, est contestable ; D. ne voit pas que *sine fraude* vise à exonérer Andromède et Hypermestre de toute faute vis-à-vis de leurs ascendants et répond au *splendide mendax* d'Horace (*C.* III, 11, 35), cf. *Ov.*, *Ep.* XIV, 7-8. P. 980 (IV, 7, 70), le choix de *sancimus* de Rossberg pour *sanamus* des manuscrits est contestable. D., reprenant l'analyse de Goold, glose ainsi : « le lacrime versate nell'aldilà servono a confermare e a consacrare per l'eternità gli amori della vita ». En fait, Goold traduit par « we confirm ». Mais, jusqu'ici, rien n'indique que Properce se joigne aux larmes de Cynthie. En outre, même si Properce est coutumier des changements brusques de sujet, la section évoque Andromède, Hypermestre et Cynthie ; Properce n'est mentionné qu'à la fin du pentamètre ; on imagine donc mal que le pluriel puisse l'englober. Le *sed* qui suit (71) indique du reste un changement discursif qui réintègre Properce dans la thématique de l'élegie. En outre, pris dans un sens positif, *sancimus* ne rend pas compte de la rancœur ressentie et, pris dans un sens négatif, il est aussi inadapté que *sanamus*. P. 995 (IV, 7, 85), D. accepte la correction *Hic sita Tiburna iacet* de Palmer, accueillie par Heyworth, mais cette version pose problème sur le plan métrique, cf.

Dominicy (*De la métrique verbale à l'établissement du texte. Sur trois vers de Properce* (IV, 3, 51 : IV, 7, 85 ; IV, 10, 31), in *Les Études Classiques* 75, 2007, p. 227-248). P. 1093-1094 (IV, 8, 81-2), F., à la suite de Heyworth, Hutchinson et Viarre, adopte la leçon *leges* de T, sans expliquer réellement ce choix. Mais les manuscrits portent *legem*, qui relaie *legis* du v. 74 et rappelle Virg., *G.* 4.487 *namque hanc dederat Proserpina legem*, où l'interdiction de se retourner fournit peut-être l'occasion d'une parodie. P. 1142 (IV, 9, 21), F. corrige sans hésiter *non nullas* en *non ullas*. Il ne voit pas le sens métaphorique de la soif (= désir), alors qu'il souligne que *torquet* introduit la section non héroïque de l'élégie et annonce le motif de l'*Hercules exclusus*. P. 1145 (IV, 9, 24), F. corrige le texte transmis *ab umbroso fecerat* en *ubi...* au prétexte que si l'on conserve *ab*, il est nécessaire de séparer le v. 24 du v. 23 et de le relier au distique suivant, avec une violation des lois qui règlent la succession des distiques. Mais il est possible de maintenir *ab* si l'on met le v. 24 entre parenthèses avec Dominicy. P. 1157 (IV, 9, 35), la correction de Burman *circum antra* au lieu de *circaque* ne s'accorde guère avec l'action précipitée évoquée par *huic ruit* (IV, 9, 31). P. 1242 (IV, 10, 31), l'adoption de *dux Veiens* de Dempster, avec l'occurrence, derrière la césure penthémimère, d'un monosyllabe lourd suivi d'un mot spondaïque, n'est guère plausible. P. 1359 (IV, 11, 61), F., à la suite de Hutchinson, affirme de façon un peu trop péremptoire qu'il n'y a aucun exemple de *generosus* au sens de « fertile », en rejetant comme contestable l'interprétation de Servius. En fait, il y a deux autres exemples attestés, certes tardifs, d'un tel emploi : Macr. VII, 5, 26 et *Schol. Bern. ad Verg. Ecl.* I, 65. Par ailleurs, l'affirmation selon laquelle l'adjectif, chez Virgile, soulignerait uniquement « il *pregio particolare* di alcuni metalli » mériterait d'être nuancée. Le motif des métaux comme productions organiques, associé à celui de la naissance, est assez répandu, cf. Hom., *Il.* II, 857, Pseudo-Aristote *de mir. ausc.* 93 = 837b30, *ILS* 4302, *CIL* VI, 30947 *Ioui Optimo Maximo / Dolicheno ubi ferrum nascitur*. P. 1397 (IV, 11, 93), la correction de *sentire* en *lenire* est inutile dès lors qu'on sous-entend *illi* qu'il est facile de tirer du pentamètre. – Si l'établissement du texte témoigne d'une évolution, voire d'une révolution, par rapport aux positions antérieures, très conservatrices de F., les auteurs font preuve d'une conception assez limitée, voire naïve de la poésie qui fuit la polysémie et les connotations. P. 450 (IV, 2, 23-24), C. refuse de voir dans *non dura* un jeu de mots humoristique renvoyant à la statue de bronze. Pourtant, elle accepte, p. 472 (IV, 2, 37-38), l'idée de contraste avec la statue à propos de *ibo*. Même chose, p. 482 (IV, 2, 46), avec le refus de voir la moindre intention ironique dans l'emploi de *languet*. P. 637 (IV, 4, 25-26), F. juge difficile d'admettre que *argentea* puisse avoir des connotations particulières (l'argent), au prétexte que le terme s'emploie souvent dans un sens ornemental. P. 704 (IV, 4, 90), on ne voit pas pourquoi il n'y aurait pas de parallèle entre la montée difficile de la pente du Capitole (v. 27, 83) et *scande nubile*. P. 729 (IV, 5, 6), il serait impossible que Properce envisage une relation étymologique entre *lena* et *auiis*, puisqu'il souligne le rapport avec *ἄλανθα*. P. 971 (IV, 7, 61), D. affirme que l'emploi de *fides* i.e. « lyre », avec jeu de mots sur *fides* i.e. « fidélité », proposé par Hutchinson, suscite une certaine perplexité, alors que le thème parcourt le texte. – De même, les connotations sexuelles sont soigneusement évitées. P. 548 (IV, 3, 30), l'arrière-plan sexuel et fantasmatique de *osculor arma* n'est même pas mentionné. On ne voit pas pourquoi *nostro de sanguine*, p. 741-742 (IV, 5, 17-18), ne pourrait pas constituer une allusion à la virilité dans un tel contexte, au prétexte que ce serait la première attestation de *sanguis* au sens de « vigueur sexuelle, virilité » avant Juv. 1.42. P. 1026 (IV, 8, 6), le sens sexuel de *penetrat* est contesté à tort. – Même refus obstiné des allusions métapoétiques. P. 361-362 (IV, 1, 127-128), prétendre que *tenuis* ne saurait avoir un sens métapoétique dans un tel contexte, alors même que tout ce passage culmine sur l'interdiction faite à Properce par Apollon

d'aborder la grande poésie, et ajouter, comme preuve, qu'il faudrait dans ce cas faire la même interprétation de Sen., *Phaedr.* 209, a de quoi laisser rêveur. Affirmation trop catégorique, p. 453 (IV, 2, 27-28), sur l'impossibilité d'une lecture métapoétique de *arma tulit* : il ne s'agirait là que d'une expression technique du lexique guerrier et Vertumne attribuerait à ses souvenirs la fonction de donner crédibilité à sa capacité métamorphique, considérée dans une perspective de continuité entre le passé étrusque et le présent. P. 495, l'allusion au nom de Properce dans *properanti* (IV, 2, 59) n'est même pas évoquée. P. 750-751 (IV, 5, 23-24), D. ne signale pas la valeur programmatique de la mention de la soie de Cos. Refus obstiné, p. 956 (IV, 7, 45), de voir dans le nom de Lalage une possible allusion à Horace. P. 993 (IV, 7, 84), on ne comprend pas pourquoi il ne faudrait pas voir dans *sed quod legat* une allusion à Verg., *Ecl.* 10.3, surtout avec toutes les allusions à Gallus présentes dans ces vers, comme *dignum me*. P. 1040 sqq. (IV, 8, 23-26), F. voit bien les liens avec Horace (*nepos*, gladiateur, banquet...), mais n'en tire rien. Du reste, pas un mot sur le motif de l'*alius ardor*, cher à Horace, auquel répond clairement IV, 8 et qui donne sa cohérence au texte. P. 1148 (IV, 9, 27-30), F. n'admet une lecture métapoétique que dans le cas de IV, 9, car le motif de l'*exclusus amator* se développerait au détriment d'Antoine, ainsi ridiculisé ; en revanche, dès lors que ces allusions métapoétiques pourraient porter atteinte à l'image d'Auguste, elles sont rejetées sans appel. — Les erreurs sont le lot de ce genre de commentaire, malgré les relectures et le nombre de commentateurs et collaborateurs. On peut citer, entre autres : p. 182, Prop. 1, 15, 35 (pour 1, 16, 35) ; p. 259, Hor., C. 1, 9, 11 (1, 19, 11) ; p. 306, Val. Max. 5, 2, 4 (5, 8, 4) ; p. 328, Catul. 64, 98 (64, 58) ; p. 331, Plaut., *Merc.* 665 (605) ; p. 552, Val. Fl. 1, 365 (1, 368) ; p. 556, Catul. 66, 3 (66, 63) ; p. 570, *Héroïdes* 8, 76-77 (8, 75-76) ; p. 571, Mart. 4, 6, 33 (4, 66, 3) ; p. 589, *foedus* n'est pas en Prop. 3, 20, 1, mais 3, 20, 15 ; p. 665, « *roridus* compare qui per la prima volta », mais cf. 2, 30, 26 ; p. 679, Prop. 4, 6, 35 pour *et* (4, 6, 45) ; p. 696, Stat., *Theb.* 7, 705 (7, 505) ; p. 740, Prop. 3, 6, 2 (3, 6, 29) ; Apul., *Met.* 3, 2 (3, 21) ; p. 749, *ThLL* II 1420, 60 sqq. (II 1490, 60) ; p. 762, Petron. 36, 4 (36, 7) ; p. 856, Verg., *Aen.* 11, 744 (11, 774) ; p. 857, Aug., *Res. gestae* 5, 3 (25, 2) ; p. 867, Prop. 3, 15, 53 (3, 13, 53) ; attestation contestable du reste de *lauriger* ; p. 879, Plut., *Ant.* 78, 4 (84, 4) ; p. 882, Sen., *Agam.* 326 (322) ; p. 916, Hom., *Il.* 2, 68 (23, 68) ; p. 925, Verg., *Aen.* 1, 137 (1, 737) ; p. 941, Prop. 2, 17, 15-16 (2, 27, 15-16) ; p. 984, Hor., *Epod.* 5, 51 (5, 52) ; p. 1084, Verg., *Aen.* 6, 603 (6, 604) ; p. 1145, Stat., *Theb.* 4, 731 (4, 724) ; p. 1145, [Sen.] *Her. Oet.* 959-961 (956-958) ; p. 1184, Prop. 3, 9, 23 (3, 9, 24) ; p. 1190, Apul., *Apol.* 22, 3 (22, 10) ; p. 1294, *Epic. Drusi* 356-357 (357-358) ; p. 1305, Verg., *Aen.* 11, 751 (11, 752) ; Ov., *Met.* 3, 348 (3, 343) ; p. 1327, Hor., C. 2, 1, 0 (2, 1, 10) ; p. 1333-1334, Sil. 15, 29 (15, 292). Mais ces fautes sont vénielles et ne remettent pas en cause la qualité d'ensemble de l'ouvrage. — Certains points, enfin, sont contestables. P. 696 (IV, 4, 80), *castra silere* désigne plutôt l'arrêt de la guerre que le silence, comme le montre Stat., *Theb.* 7, 505. P. 919 (IV, 7, 5), *ab* peut prendre une valeur à la fois temporelle et causale et non simplement temporelle. Properce peut être perturbé par la mort de Cynthia, par son absence, comme le montre le v. 6. P. 935-936 (IV, 7, 20), le choix de *proelia* au lieu de *pallia* est contestable et présuppose qu'il s'agit d'un récit authentique, autobiographique, ce qui implique d'admettre que Cynthia, morte, lui est bien apparue et lui a vraiment parlé. L'emploi de *pallia* constitue une nouvelle dégradation de leur amour, car leurs habits, sont à même la rue ; non seulement Properce renverse le *topos* illustré par Méléagr., A.P. 5.165.3-4, mais il démarque, avec humour, le lit improvisé de Zeus dans Hom., *Il.* 14.347-51, cf. Papangelis (*Propertius : an Hellenistic Poet on Love and Death*, Cambridge, 1987), p. 159. P. 1060 (IV, 8, 39-40), F. déclare qu'il est impossible que ce soit Phyllis qui chante, car elle est étendue sur le *triclinium*. Mais il écrit p. 1068 que « Fillide

e Teia fanno del loro meglio nell'intonare ritmi lascivi ». P. 1098 (IV, 8, 85), F. affirme qu'il est improbable que *lacernas* désigne les couvertures, car il n'est guère vraisemblable, au regard du v. 87, que Properce répète à brève distance le même concept. Mais, même si *lacernas* peut désigner les habits de Properce et si les rapprochements avec Homère sont pertinents, l'emploi de *atque ita* (87) au sens de *postquam hoc factum est* et le fait qu'il s'agit d'un ordre que Properce se hâte d'exécuter incite à privilégier le sens de « couvertures », « draps ». P. 1317 (IV, 11, 26), si *intento foro* désigne le peuple des ombres qui jugent Cornélie, à l'instar des Euménides, on ne voit pas pourquoi Cornélie aurait besoin de leur demander de se taire. P. 1389-1390 (IV, 11, 85), F. affirme que le *lectus genialis* est juste changé (on change la literie), ce que confirmerait le v. 86 où *torus* désignerait la même couche. Mais le *lectus genialis* était un lit symbolique sur lequel la dame de maison s'asseyait pour recevoir ses invités ; le couple n'y dormait pas ; le lit nuptial se trouvait, lui, dans la chambre, cf. Catul. 61, 164-166, Treggiari (*Roman Marriage : Iusti Coniuges from the Time of Cicero to the Time of Ulpi*, Oxford, 1995), 168-169. P. 1391-1392 (IV, 11, 87), le pentamètre contredit l'idée que *coniugium* désigne ici le « nouveau mariage » et non la « nouvelle épouse » qui tend les bras (88). – En dépit des critiques formulées, cet ouvrage de grande ampleur, où il y a plus à prendre qu'à laisser, est un remarquable travail de recherche qui rendra de grands services à tous ceux qui voudront aborder le livre IV, par la richesse et la précision des informations réunies, par l'ingéniosité et, souvent, la justesse des observations. L'analyse philologique, quant à elle, est précise et informée ; les auteurs font appel aux ressources de la stylistique, de l'histoire, de la grammaire et convoquent un très large pan de la tradition critique pour identifier et résoudre de nombreux problèmes de compréhension et d'interprétation posés par ces textes réputés, à juste titre, difficiles. Ce travail de haut niveau est appelé à devenir un ouvrage de référence, même s'il convient de nuancer les positions tranchées des auteurs.